

Le Plan de Mobilité sortante d'Aix-Marseille Université

Conseil d'Administration, 27/11/2018



1. Contexte :

- **Taux de mobilité étudiante:**
 - France: 5%
 - Allemagne & Italie: 7%
 - Espagne: 10%
- **Freins:** langue, financements, reconnaissance des mobilités dans les cursus, etc.
- **Principaux financeurs des bourses sortantes en France :** l'UE (Erasmus+), l'Etat (AMI), les Régions.
- **Pour AMU:** montant moyen annuel d'environ **2,5 millions d'euros**, pour environ **1 200 mobilités financées.**

➡ D'où l'importance d'une politique d'établissement, comme le font de nombreuses universités françaises et étrangères.



2. Objectifs du dispositif:

- Des dispositifs de mobilité sortante **des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels articulés de manière étroite**, dans le cadre d'une stratégie forte, globale et cohérente.
- **Un plan ambitieux** fortement articulé à la stratégie Relations Internationales de l'établissement avec trois objectifs principaux :
 - Renforcer la mobilité étudiante et des personnels **vers les partenaires privilégiés d'AMU**
 - Soutenir la mobilité vers les pays avec lesquels AMU porte des **Diplômes en Partenariats Internationaux (DPI)**
 - Agir en synergie avec le **plan langue** pour renforcer les compétences linguistiques des étudiants



3. Typologie des mobilités :

Différents types de mobilités sortantes :

Mobilité étudiante : formation ou stage de différentes durées: année, semestre ou court séjour (ex : école d'été)

Mobilité enseignante : court séjours (10 jours maximum) pour enseignement, mise en place ou suivi de double diplôme, diplômes multiples et projets pédagogiques

Mobilité personnel administratif : échange de bonnes pratiques, transfert de connaissances, renforcement des capacités avec les universités partenaires



4. Le financement :

	Hors Europe et hors Algérie, Maroc, Tunisie	Europe et Algérie, Maroc, Tunisie
Etudiants		
Etude ou stage	700 € / mois	700 € /mois
Court séjour	250 € / semaine	250 € / semaine
Trajet	900 €	400 €
Personnels		
Séjour	frais réels plafonnés au per diem	frais réels plafonnés au per diem
Trajet	900 € plafond maximum	400 € plafond maximum



5. Une ambition immédiate:

- Montant total des financements accordés : **1.000.000€ par an**
- Financement de mobilités dès janvier 2019
- Une opportunité pour l'Université Européenne